



Objectifs

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'agent de prévention et de sécurité privée et à l'obtention de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS permettant l'exercice de cette profession

Débouchés

Agent de prévention et de sécurité pour une structure pourvue d'un service de sécurité interne ou pour un prestataire de prévention et de sécurité externe.

Public

Toute personne souhaitant exercer le métier d'agent de prévention et de sécurité privée et obtenir sa carte professionnelle d'exercice

Nombre de participants

12 stagiaires maximum par session

Dates de la formation

Nous consulter.

Formateurs

Anciens professionnels et formateurs en sécurité-sûreté-gestion de crises

Lieu de la formation

Dans notre centre, au 47 Rue du Concours 71000 Mâcon

Prérequis

Maîtrise de la langue française (écrit, oral) vérifiée par tests
Entretien de motivation
Autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le CNAPS

Durée et Contenu

182h de formation réparties en 15 modules :

- UV 1 - Secourisme (Module Sauveteur Secouriste du Travail)
 - UV 2 - Environnement juridique
 - UV 3 - Gestion des conflits
 - UV 4 - Stratégique
 - UV 5 - Prévention des risques d'incendie
 - UV 6 - Appréhension au cours de l'exercice du métier
 - UV 7 - Sensibilisation aux Risques terroristes
 - UV 8 - Professionnel
 - UV 9 - Palpation de sécurité et inspection des bagages
 - UV 10 - Surveillance par moyens électroniques de sécurité
 - UV 11 - Gestion des risques (Inclus le module H0B0)
 - UV 12 - Evènementiel spécifique
 - UV 13 - Gestion des situations conflictuelles dégradées
 - UV 14 - Module industriel spécifique
 - UV15 - Préparation aux examens
- + 1 journée d'examen

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Etudes de cas et mises en situation pratique.

Moyens : Diaporamas, vidéos et documentation pédagogiques
Plateau technique équipé (PC de sécurité équipé, moyens d'extinction, aire de feu, matériel de secourisme et accessoires divers de mise en situation)

Validation de la formation

Epreuve théorique et pratique en fin de formation
Délivrance d'une attestation de fin de formation
Délivrance du certificat de qualification professionnelle agent de prévention et de sécurité sous réserve de réussite aux épreuves



Votre partenaire en prévention des risques

FORMATION | AUDIT | CONSEIL

INCENDIE | MALVEILLANCE | RISQUES PROFESSIONNELS | GESTION DE CRISE

Organisme de formation déclaré sous le n° 84 69 15095 69 auprès du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

47 Rue du Concours 71000 Mâcon
Tel : +33 3 85 39 37 25
Mail : contact@activ-prevention.fr
Site internet : www.activ-prevention.fr